

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, mercredi 2 mars 2016

### Un centre de soins non programmés au Centre hospitalier public du Cotentin ouvrira le 7 mars 2016

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie a rencontré lundi 29 février à Cherbourg les personnels du service des urgences du Centre hospitalier public du Cotentin (CHPC), afin d'écouter leurs préoccupations. Au cours de cet échange, l'ARS et la direction de l'hôpital ont indiqué que les renforts en personnel mis en place sur le site des urgences de Cherbourg seraient maintenus. L'ARS a par ailleurs confirmé l'ouverture d'un centre de soins non programmés (CSNP) sur le site de Valognes à partir du lundi 7 mars 2016, qui permettra d'apporter à la population du territoire une réponse de proximité adaptée et de diminuer le recours aux urgences du site de Cherbourg. Le Fonds d'intervention régional (FIR) sera mobilisé à hauteur de 400 000 € pour participer au financement de ce CSNP.

La fermeture des urgences de Valognes le 7 août 2015, faute de médecins en nombre suffisant, a conduit l'ARS de Normandie, en lien étroit avec les professionnels et les élus locaux, à proposer un nouveau dispositif dans le maillage de l'offre de soins territoriale. Ces travaux ont permis d'aboutir à la rédaction d'un cahier des charges régional relatif à l'organisation expérimentale d'un Centre de soins non programmés (CSNP). Dès janvier 2016, l'ARS a lancé un appel à projets auquel le CHPC a répondu favorablement pour le site de Valognes.

Ce CSNP est destiné à accueillir les jours de semaine des patients sans rendez-vous, avec des consultations assurées par des professionnels médicaux et non médicaux hospitaliers. Il permettra de prendre en charge des patients nécessitant des soins de proximité et devrait faciliter le désengorgement du site des urgences de Cherbourg. Le CSNP de Valognes sera opérationnel le lundi 7 mars au matin. Il est mis en place à titre expérimental. Conformément au cahier des charges, une évaluation régulière sera conduite par l'ARS et l'établissement afin d'apprécier la pertinence de son fonctionnement.

Au cours de la réunion tenue avec les professionnels de l'établissement lundi 29 février, la Directrice générale de l'ARS a fait part de son soutien à l'équipe des urgences du site de Cherbourg, qui enregistre une augmentation de son activité d'environ 20 passages par jour depuis l'été dernier. Elle a par ailleurs fait part de son attachement au soutien des initiatives permettant de répondre aux problématiques de démographie médicale du CHPC, dans le cadre notamment de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT).

La Directrice générale de l'ARS reste attentive à l'évolution de la situation et reste disponible pour un nouvel échange avec les professionnels dans les prochains mois.

---

#### Contact presse ARS de Normandie

Hélène Landeau, T. 02 31 70 97 62

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17

[ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)